

Facturer en Tiers payant une Téléconsultation à un nouveau Patient avec AxiSanté / AxiAM

AxiSanté 5 version 3.54.0.0 • 03/2020_V01.00

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------------------------------|---|
| Prérequis..... | 2 |
| Lire la Carte de Professionnel de Santé (CPS)..... | 3 |
| Créer un Dossier Patient | 4 |
| Ouvrir une FSE en mode Télémédecine..... | 5 |
| Facturer en Tiers-payant | 6 |
| Télétransmettre la feuille de soins Téléconsultation..... | 7 |
| Annexe 1 : Code Régime | 8 |

Prérequis

Nous vous conseillons fortement d'activer le service d'Acquisition des DRoits intégrée (ADRI) pour réaliser et télétransmettre une Feuille de Soins Electronique (FSE) pour un nouveau Patient.

A l'ouverture d'une nouvelle FSE, le service ADRI récupère auprès de l'assurance maladie les données exactes de télétransmission ainsi que le contexte de facturation du Patient vous permettant de facturer en toute sérénité.

Depuis le Navigateur :

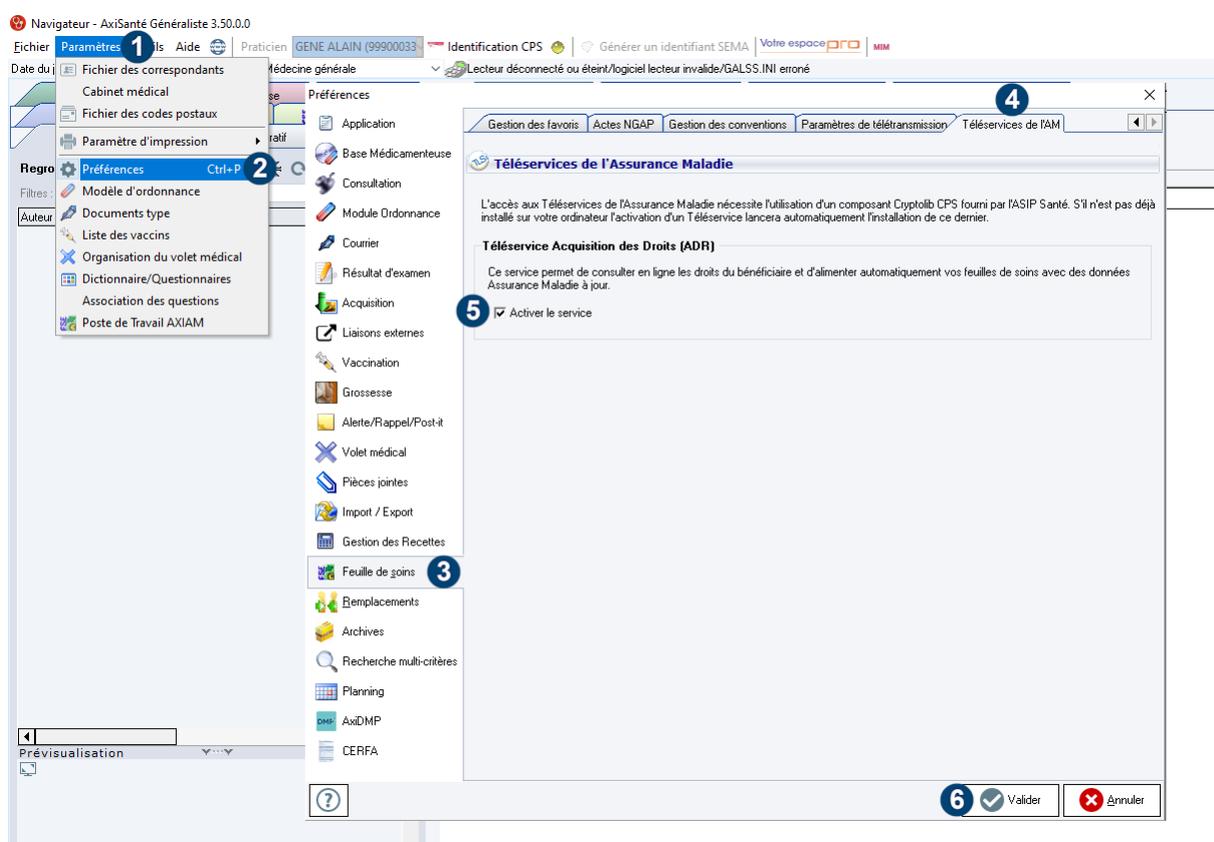


Image 1 • Activation du service ADRI

- 1 Sélectionnez le menu **Paramètres**,
- 2 Sélectionnez **Préférences**,
- 3 Sélectionnez l'onglet **Feuille de soins**,
- 4 Sélectionnez l'onglet **Téléservices de l'AM**,
- 5 Cochez la case **Activer le service**,
- 6 Cliquez sur le bouton **Valider**.

Lire la Carte de Professionnel de Santé (CPS)

Comme pour une Feuille de Soins Electronique (FSE) classique, la lecture de la carte CPS est nécessaire pour facturer une Téléconsultation.

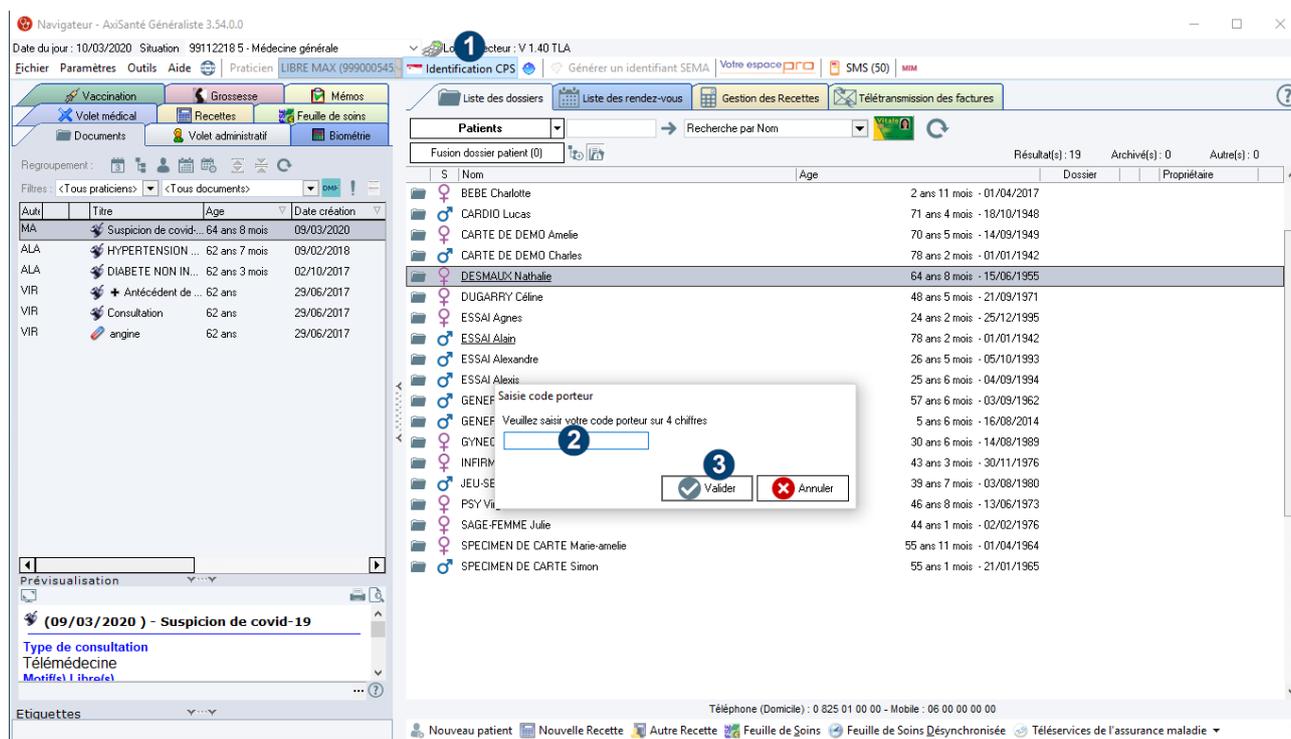


Image 2 • Connexion de la carte CPS

- 1 Cliquez sur **Identification CPS**,
- 2 Saisissez votre code porteur à 4 chiffres,
- 3 Cliquez sur **Valider**.

Créer un Dossier Patient

Lors d'une Téléconsultation, le Patient est à distance et ne peut donc pas vous présenter sa carte Vitale. Il est dans ce cas obligatoire de saisir toutes les données nécessaires pour la facturation et la télétransmission de la FSE.

Depuis le Navigateur :



Image 3 • Demande de création d'un nouveau Patient

1 Cliquez, en bas de l'écran, sur **Nouveau patient**. La Dossier Patient s'ouvre :

Image 4 • Création du Dossier Patient

- 2 Renseignez au minimum les champs **Nom**, **Prénom**, **Naissance** et **M** ou **F**,
- 3 Saisissez le numéro de sécurité sociale dans le champ **N° Immat.** avec la **Clé**,
- 4 Saisissez dans l'ordre suivant les codes Régime (voir [Annexe 1](#)), Caisse et Centre dans le Champ **Organisme**. Dans le cas où le Patient ne connaît pas ces informations, saisissez 01 999 9999. Le service ADRI précédemment activé remplacera ces données erronées par celles du Patient.
- 5 Cliquez sur **Valider**.

Ouvrir une FSE en mode Télémedecine

La facturation d'un acte de téléconsultation reprend les mêmes étapes que celles d'une FSE classique.

Depuis le Dossier Patient :

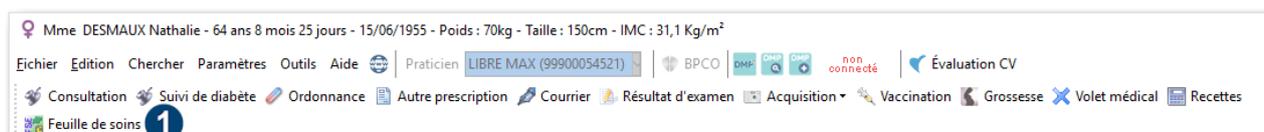


Image 5 • Ouverture d'une FSE depuis le Dossier patient

1 Cliquez sur le bouton **Feuille de soins**,

La fenêtre suivante s'affiche :

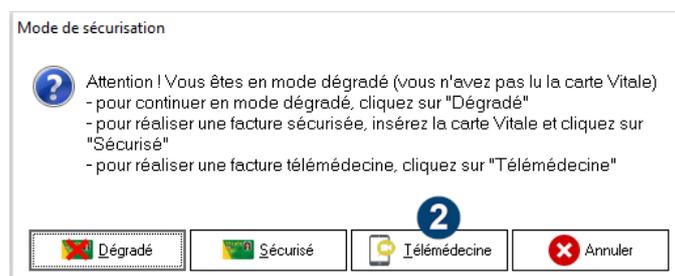


Image 6 • Sélection du mode de sécurisation de la FSE

2 Sélectionnez le mode **Télémedecine**.

La FSE s'ouvre en mode Télémedecine.

Le téléservice Acquisition des droits (ADR) est automatiquement utilisé pour garantir la facture.

Facturer en Tiers-payant

Le Tiers payant complet de la facture est possible en facturant l'acte de téléconsultation avec une exonération 3 afin de passer la part AMO à 100%.

Le patient n'a ainsi rien à régler, c'est la caisse qui vous règle 100% de la facture.

The screenshot shows the 'Création d'une Feuille de Soins' window. At the top, it displays 'Date facture : 10/03/2020' and 'Date de prescription : 10/03/2020'. The 'Parcours de soins' section has 'Situation' set to 'Je consulte en contexte d'Urgence du parcours de soins (U)'. The 'Prestations' section has 'Actes' set to 'TCG'. The 'Remboursement' section has 'Tiers-payant sur la part AMO' checked. The 'Exonération' section has '3: Soins particuliers exonérés' selected, and 'Soins suite à un accident de droit commun' set to 'Non'. The 'Nature pièce justificative' is 'L'assuré a présenté un bulletin de salaire, une attestation de droits, une prise en charge pour l'AME, ...'. The 'Montant à régler par l'assuré' is 0.00 €. The bottom bar contains buttons for 'Ajouter en favori', 'Enregistrer série d'actes', 'Valider et Régler', 'Valider', and 'Annuler'.

Image 7 • Facturation en Tiers-payant sur la part AMO

- 1 Sélectionnez la Situation du Parcours de soins **Je consulte en contexte d'Urgence du parcours de soins(U)**,
- 2 Saisissez dans le champ **Actes** l'acte de Téléconsultation : **TCG** si vous êtes Généraliste ou **TC** si vous êtes Spécialiste,
- 3 Cochez la case **Tiers-payant sur la part AMO**,
- 4 Sélectionnez l'exonération **3. Soins particuliers exonérés** dans **Exonération**,
- 5 Sélectionnez **Non** à la question **Soins suite à un accident de droit commun**,
- 6 Sélectionnez dans la liste Nature pièce justificative **L'assuré a présenté un bulletin de salaire, une attestation de droits, une prise en charge pour l'AME, ...**
- 7 Cliquez sur le bouton **Valider et Régler**

La FSE est validée et prête à être transmise. La recette est enregistrée.

Télétransmettre la feuille de soins Téléconsultation

La télétransmission d'une FSE Téléconsultation se déroule dans les mêmes conditions qu'une FSE classique.

Depuis le Navigateur :

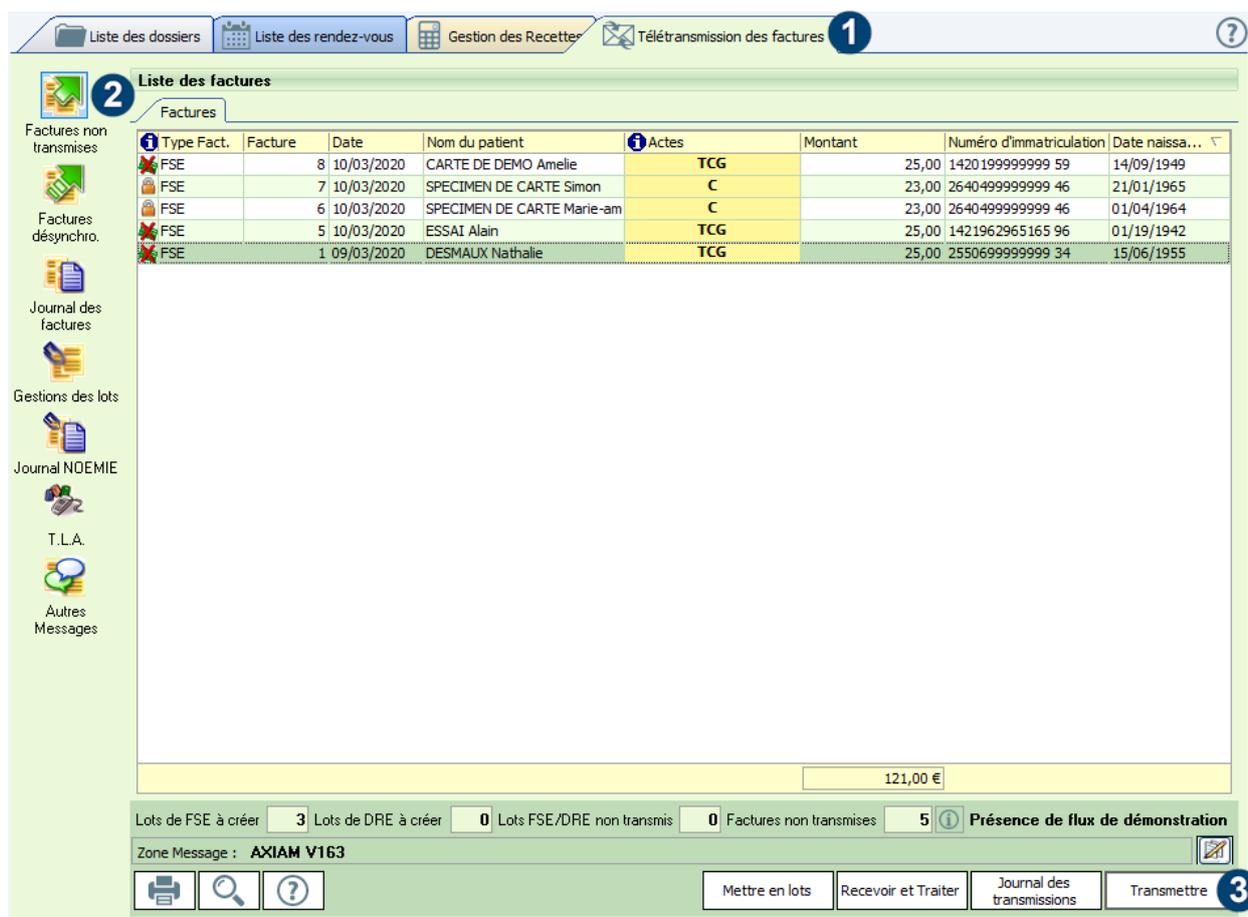


Image 8 • Télétransmission des FSE

- 1 Sélectionnez l'onglet **Télétransmission des factures**,
- 2 Sélectionnez l'onglet **Factures non transmises**,
- 3 Cliquez sur le bouton **Transmettre**.

Annexe 1 : Code Régime

| Régime | Code |
|--------------------------------------------------------------------------|------|
| Régime Général | 01 |
| Régime Agricole | 02 |
| Assurance maladie des Professions Indépendantes | 03 |
| Caisses de Prévoyance et de Retraite de la SNCF | 04 |
| Régime spécial de la RATP | 05 |
| Etablissement National des Invalides de la Marine | 06 |
| Régime minier de Sécurité Sociale | 07 |
| Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale | 08 |
| Caisse de prévoyance maladie de la Banque de France | 09 |
| Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de notaires | 10 |
| Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris | 12 |
| Sécurité Sociale dans les mines | 13 |
| Fonds de sécurité sociale de l'Assemblée Nationale | 14 |
| Caisses autonomes de sécurité sociale de Sénat | 15 |
| Caisse de Prévoyance du Personnel titulaire du Port Autonome de Bordeaux | 16 |
| Caisse des Français à l'étranger | 17 |
| Ministère des anciens combattants | 80 |
| Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie de Agents du Culte | 90 |
| Mutuelle Générale de l'Education Nationale | 91 |
| Mutuelle Générale des PTT | 92 |
| Mutuelle Générale de la Police | 93 |
| Mutualité de la fonction publique | 94 |
| Mutuelle Nationale des Hospitaliers | 95 |
| Mutuelle Nationale Aviation Marine | 96 |
| Autres mutuelles | 99 |



ASSISTANCE



BÊTA-TESTEUR



FORMATION



GUIDES UTILISATEUR

**Nous espérons que ce document facilitera l'usage de votre logiciel et le suivi de vos Patients.
Si vous avez des remarques, n'hésitez pas à nous écrire sur support@axisante-fr.cgm.com**